



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Au programme des gymnases vaudois

### **Une maturité avec option "espagnol"**

**La langue espagnole devrait entrer de plein pied dans les gymnases vaudois dès l'année scolaire 2000-2001. Le Conseil d'Etat a en effet modifié le règlement des gymnases dans ce sens. Actuellement facultatifs, les cours d'espagnol deviendront une option spécifique comptant pour la maturité, au même titre que des options telles le latin, la musique ou l'italien.**

Le Conseil d'Etat a modifié le règlement des gymnases et décidé d'introduire dans les écoles de maturité, dès l'année scolaire 2000-2001, l'espagnol en tant qu'option spécifique comptant pour la maturité.

Tous les élèves qui s'inscriront à l'école de maturité pourront choisir cette langue. Celle-ci n'est actuellement proposée aux élèves de certains gymnases que sous forme de cours facultatifs. La nouvelle option spécifique sera destinée à des élèves qui commencent l'étude de l'espagnol au gymnase. Aucun pré-requis ne sera donc exigé.

Les élèves de l'école de maturité auront ainsi le choix entre 10 (et non plus 9) options spécifiques : économie et droit, italien, latin, physique et applications des mathématiques, arts visuels, biologie et chimie, espagnol, grec, musique, philosophie et psychologie.

L'ouverture de l'option spécifique " espagnol " ne crée pas de surcoût : elle est mise en œuvre par une réorganisation de la répartition de l'enseignement et des élèves.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 septembre 1999

#### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Philippe Lavanchy, chef du service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation,  
021 / 316 34 01 Jean-François Charles, adjoint au SESSFO, 021 / 316 34 13